choses que celles qu'ils veulent prouver. Je ne pense pas que le conseil d'agriculture donne des bourses à des jeunes gens qui ne pourraient ou ne voudraient pas se livrer constamment à tout le travail exigé par les règlements et dont les dispositions prouveraient que leur séjour à l'école d'agriculture est pour se former à tout autre chose qu'à la carrière agrico-

De 1859 à 1867, 81 élèves ont passé par l'école agricole de Ste. Anne. De ce nombre quarante deux seulement se livraient à l'agriculre, en 1868; deux l'enseignaient. Que faisaient les autres depuis leur sortie? Quatorze avaient abandonné la carrière agricole; cinq attendaient une position avantageuse dans la carrière agricole (sans doute qu'ils auraient voulu trouver des places de directeurs de fermes sans travail). Les autres, disait M. Pilote, ne sont pas encore fixés. Mais en attendant ils ne cultivent pas.

Voilà qui prouve que M. Schmouth ou ses propriétaires enseignent le savoir philosophique à leurs élèves.

Ils se plaignent de notre ignorance; ils ont voulu dire de l'ignorance du comité. Ils nous offrent une lecon: lis la commencent: . Le savoir agricole, disent-ils, se compose de deux parties bien distinctes: les connaissances pratiques et la science philosophique.

« Savoir donner à tous les serviteurs, dit M. L. Geslin, l'exemple de l'activité; les commander avec assez d'autorité pour être toujours obéi; combiner ensemble les ouvrages de chaque jour; mesurer rapidement par la pensée les distances et le temps; juger de l'état du ciel et de la terre, se rendre un compte exact de la valeur des choses, de ma nière à pouvoir bien vendre et bien acheter: voilà surtout en quoi consiste ce premier savoir. Et c'est tout! En voilà des connaissances pratiques! Dans notre ignorance, nous, pauvres cultivateurs, nous aurions passé par dessus ces choses-là et nous en aurions mis bien d'autres. Mais nous ne sommes pas professeurs d'agriculture. Pour M. Schmouth, lui qui a fréquenté d'abord, me dit-on, l'école des Frères, puis l'école Normale Jacques-Cartier, et au sortir de là est allé professer l'agriculture à Ste. Anne, il est loin de nos idées et nous sommes loin des siennes. Nous écouterons la suite de la lecon une autre fois.

Nous sommes restés à la seconde partie de la lecon de M. Schmouth ou ses propriétaires : le savoir philosophique. Ici encore, comme au sujet des connaissances, il fait des citations assez plaisantes; puis il tâche de prouver ce qui n'est pas en question, que la science agricole est nécessaire. Passons.

M. Schmouth nous apprend qu'il a . une expérience personnelle de neuf années. C'est son préambule pour prouver que le comité a montré son ignorance en exigeant huit heures en été et quatre heures en hiver, c'est-à-dire, une moyenne d'un peu moins de six heures par jour. "Ste. Anne, dit-il, dans les premières années de son existence, obligeait ses élèves à neuf heures de pratique par jour, et nous n'avons eu que des misères à enrégistrer. Plus

heures suffisaient, et maintenat les élèves aiment la pratique. Vraiment! Plus tard que dans les premières années, six heures de pratique ont suffi! En 1868, c'était quatre heures qui suffisaient, suivant le rapport de M. Pilote, le dernier publié, et nous croyions, lors de notre visite, que la règle de 1868 était encore en vigueur.

Autre nouveauté ou plutôt naïveté : maintenant les élèves aiment la pratique, au point que la plus forte privation, c'est de les en priver pendant une heure ou deux. Pourtant le rapport de 1868 témoigne qu'en septembre 1867 les élèves la quittaient en sortant tous de la maison. Et s'ils l'aiment maintenant, ils ne courent guères la chercher à Ste. Anne, puisqu'à notre visite deux élèves formaient toute l'école, qui forme toujours deux divisions, l'une aux champs, l'autre à l'étude. L'automne dernier, du moins, les charrues n'ont pas manqué aux laboureurs-élèves.

Un lecteur attentif du rapport du comité découvrira de singulières adresses dans la correspondance Schmouth, celle-ci entr'autres: Elle se saisit de la suggestion d'introduire un cathéchisme d'agriculture dans les écoles primaires, elle l'isole de tout le contexte, le combat, et, faisant semblant de suggérer de son crù mieux, elle parle du savoir agricole de l'instituteur, du jardin annexé à l'école, des explications du maître, etc. Eh bien! Le croirat-on? Tout cela est suggéré et vient à la suite du cathéchisme agricole! N'a-t-on pas pas droit de s'écrier : Au voleur !

Par ce seul trait on comprendrait que j'ai eu raison de demander à la Gazette des Campagnes de publier mon rapport in extenso.

A Ste. Anne et à l'Assomption, le professeur donne sa leçon, l'élève, prend des notes, et ré-dige ensuite un résume de la leçon dans un cahier

Les membres du comité ont désapprouvé ce mode d'enseignement. Ils ont suggéré de donner des leçons toutes rédigées : nous aurions bien ajouté: et imprimées, n'eût été la difficulté connue de trouver un bon auteur pour toutes les matières enseignées.

M. Schmouth a trouvé que ces suggestions, ainsi que celles de viser à faire, non pas des savants, mais de bons cultivateurs praticiens, n'étaient que du pur verbiage ; il a passé outre, et s'est refugié dans le savoir philosophique, son château fort.

Si l'on nous permettait de parler de notre expérience personnelle, suivant, en cela, la voie tracée par M. Schmouth, nous dirions que c'est une vérité, depuis longtemps démontrée pour nous, que les élèves profitent infiniment plus avec un bon auteur élémentaire imprimé entre leurs mains, que d'écouter les leçons désimprimées des professeurs. Toute la question est de trouver ce bon auteur élémentaire.

J'ai été des plus surpris en apprenant que l'on exignait d'elèves si peu formés la rédaction des lecons. Je ne pense pas que ce système d'enseignement soit généralement suivi dans aucun collège classique, où, cependant, la plupart desélèves sont beaucoup plus forts que dans les écoles d'agriculture. Pour l'appliquer avet succès, il faudrait un professeur bien tard, l'expérience nous a démontré que six habile, précis, méthodique, un homme vrai-

ment supérieur, ce qui est rare, et des élèves très-forts, des hommes déjà formés à l'analyse et à l'art d'écrire, ce qui est encore plus rare.

C'est pourquoi il n'y a guères que dans les les facultés qu'on suive ce mode d'enseigne-

Aussi, Mgr. Dupanloup, homme tout-à-fait compétent en matière d'éducation, se prononce fortement, dans son traité de l'Education, contre les lecons orales, même pour des élèves de philosophie dans les collèges.

Le bon auteur élémentaire toutefois ne remplace pas le professeur, tant s'en faut : la tache de celui-ci reste encore belle, grande,

Nous avons, croyons nous, donné des éclaircissements suffisants sur les parties du Rapport, qui ont été le plus spécieusement attaquées. Toutefois, nous pourrons y revenir plus tard, si besoin est.

Nous ne terminerons, cependant, pas sans reconnaître que la correspondance du Révd. M. Dozois, Directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, publiée dans ce journal et dans la Semaine Agricole, est sur un ton convenable, et sans exprimer notre espoir qu'il goûtera les raisons qu'ont eues les membres du comité de ne donner, dans leur rapport. qu'un précis de l'état actuel des écoles d'agriculture, en se dispensant de remonter jusqu'à leur établissement, ce que le Conseil peut voir dans d'autres rapports : et nous écrivions pour le Conseil.

Quant à la maison de 60 x 40 pieds, que le rapport disait pouvoir loger au moins vingt élèves pensionnaires, et que M. Dozois dit pouvoir contenir au besoin 45 à 50 élèves, il faut bien s'entendre. M. Dozois parle simplement d'élèves; nous avons parlé d'élèves pensionnaires: notre expression au moins indique le minimum, celle d'au besoin indique le maximum. Puis il y a différentes manières de se loger dans une maison : il est permis de différer de goût ou d'opinion à cet égard. Cela étant, on nous pardonnera, j'espère, d'avoir écrit sur les dimensions de cette maison et le nombre de ceux qui doivent l'habiter, par comparaison avec nos colléges confortables. Du reste, je suis prêt à avouer que, dans ce calcul, nous avons pu nous tromper; mais. en tout cas, nous avons parlé sans mauvaise intention.

Il me reste à vous remercier, M. le Rédacteur, du bon accueil que vous avez fait à ces écrits dans les colonnes de votre excellent journal, et des bienveillantes paroles que vous avez employées pour ma défense contrê la Gazette des Campagnes.

S. Tassé, Prêtre.

L'Enseignement Agricoie dans nos maisons d'éducation, Ecolles, etc.

Mr. le Rédacteur,

Vous me paraissez diriger votre attention, d'une manière particulière, sur le meilleur système d'enseignement agricole à adopter, pour activer les progrès de l'agriculture, dans nore pays, et, dans ce louable but, vous